

L'association sportive propose aux élèves du collège de venir pratiquer tous les mercredis après-midi des activités sportives. Ces activités sont encadrées par les professeurs d'EPS et se déroulent au gymnase de l'Aviation ou à la piscine Vienot, et s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux élèves confirmés, dans un esprit sportif et de convivialité. Cette pratique offre une alternance d'entraînements et de compétitions organisées par l'UNSS allant du niveau district au niveau national. Les élèves pourront apprendre les rôles de sportif, de coach, d'arbitre et juge

Pour TOUS les licenciés, le t-shirt de l'AS est offert

	Niveaux	Date / Horaires	Lieu de pratique	Prix inscription année*
<b>Natation</b>	Pour tous	Mercredi 13h25 - 14h30	Piscine Vienot - Guyancourt	30 €
<b>Handball</b>	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	Mercredi 15h – 16h	Gymnase Aviation	30 €
<b>Football</b>	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	Mercredi 14h – 15h	Gymnase Aviation	30 €
<b>Gymnastique</b>	Pour tous	Mercredi 14h15 – 15h45	Gymnase Aviation	30 €
<b>Basket-ball</b>	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	Mercredi 16h-17h30	Gymnase Aviation	30 €
<b>Circuit training</b>	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	Mercredi 15h – 16h30	Gymnase Aviation	30 €

**Attention, la natation est destinée à des élèves qui ont validé l'Attestation Scolaire Savoir Nager. Un test sera effectué aux nouveaux inscrits le mercredi 13 septembre.**

*Les horaires peuvent être modifiés en fonction des groupes ou des catégories d'entraînement*

*Pour toutes les activités, les élèves se rendent directement sur les lieux d'entraînement et repartent seuls ou sous la responsabilité de leurs parents.*

Le dossier à rendre :

- La fiche d'inscription - autorisation parentale
  - Inscription année : **30 €** licence + t-shirt
  - Possibilité de faire une 2eme activité si les horaires et les places disponibles le permettent.
- Attendre l'accord du professeur référent de l'activité avant de se rendre à l'entraînement.

Paiement : de préférence par Chèque (ordre à « L'association sportive du collège ARIANE »), pass+ Yvelines, espèces.

**Les entraînements débutent dès le mercredi 13 septembre. Il est indispensable de rendre au minimum la fiche d'inscription pour débiter les entraînements.**

Les élèves ont la possibilité d'essayer les activités tout le mois de septembre sans s'engager définitivement. Le dossier devra être rendu **complet** au professeur s'occupant de l'activité au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2023**.

**Exceptionnel : cette année, l'assemblée générale aura lieu le lundi 11 septembre, à 13h, en salle 101. Présence souhaitée des nouveaux licenciés.**